



# Invention et oubli des marqueurs paysagers de l'Antiquité gallo-romaine, l'exemple du Biterrois

Sidonie Marchal

► **To cite this version:**

Sidonie Marchal. Invention et oubli des marqueurs paysagers de l'Antiquité gallo-romaine, l'exemple du Biterrois. *Projets de paysage: revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, 2013. halshs-02408606

**HAL Id: halshs-02408606**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02408606>**

Submitted on 13 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

**Sidonie Marchal**

**Invention et oubli des marqueurs paysagers de l'Antiquité  
gallo-romaine, l'exemple du Biterrois**

*Inventing and forgetting the landscape markers of Gallo-Roman antiquity: the Biterrois example*

De nombreux paysages du Midi de la France sont aujourd'hui perçus comme culturels et patrimoniaux. Agissant comme des passeurs de mémoire, ces paysages témoignent de la longue histoire de cette région et des différentes cultures qui au fil des siècles s'y sont épanouies. Parmi les époques historiques qui ont laissé leur empreinte dans le paysage, l'Antiquité est un référent culturel essentiel, sinon premier ; c'est au cours de la période antique que s'épanouissent en Narbonnaise les colonies romaines de Narbonne, de Nîmes, d'Arles ou d'Orange. Ces sites, urbains le plus souvent, incarnent aujourd'hui dans l'imaginaire collectif le riche passé antique de la Gaule. Aussi, les paysages du Languedoc - l'antique Narbonnaise dans sa partie occidentale - peuvent être perçus comme des paysages en partie hérités de l'Antiquité (Clavel-Lévêque, 2008).

Si le paysage est un ensemble de signes, et que le signe est le reflet incomplet et déformé de l'ensemble des signifiés (Brunet, 2009), le Languedoc, de par la précocité de la prise en main des terres par Rome et par le nombre de colonies qui y ont été fondées, porte de multiples signes de la période antique. Celle-là se matérialise alors dans des vestiges architecturaux monumentaux mais aussi dans des signes encore visibles dans le paysage actuel tels que le parcellaire ou la trame urbaine. La définition du concept de paysage proposée par Roger Brunet (2009) peut s'appliquer à l'actuel Languedoc : « Un paysage serait donc un groupement d'objets visibles, reflétant (bien imparfaitement) une structure présente et (très incomplètement) des structures disparues, toutes ces structures représentant des états successifs des systèmes qui l'ont produit. »

Ces signes visibles du paysage sont autant de marqueurs territoriaux et paysagers, de signes visibles porteurs d'identité dont certains aujourd'hui tendent à être considérés comme patrimoniaux (Compatangelo-Soussignan, 2008). Comme le paysage, le patrimoine interpelle la mémoire (Chappe, 2010) : certains signes du paysage sont distingués symboliquement et deviennent l'objet d'une patrimonialisation. Si la définition de patrimoine, comme celle de paysage, est elle aussi polysémique, l'objet patrimonial est un signe du passé, un « objet porteur de temps » (Sibory 1998). Cette acception du terme de patrimoine témoigne de sa fonction anthropologique : est patrimonial un signe auquel un groupe ou une société attribue une valeur mémorielle, historique ou esthétique (Choay, 2007). Les signes visibles de l'Antiquité en tant que paysage et patrimoine engagent ici un questionnement commun.

Cette étude s'inscrit dans le questionnement autour des perceptions culturelles des paysages, le recours à l'histoire permettant d'éclairer le processus de construction du paysage (Luginbühl, 2009). La question n'est pas ici de traiter de l'existence d'une conscience paysagère durant l'Antiquité (Rouveret, 2004, Croisille, 2010), mais de la reconnaissance de marqueurs paysagers antiques, de signes visibles<sup>1</sup> hérités de l'Antiquité, dans la construction de la représentation d'un paysage dans sa longue durée. Notre champ d'étude géographique n'est pas un type de paysage caractéristique comme peut l'être la montagne (Carrière, 2006, Briffaud, 2009) mais une région dont les paysages sont perçus comme culturels et patrimoniaux, à l'image de certains paysages français (Frémont, 2009) ou italiens (Nappi, 2004). La région étudiée est celle de Béziers, le Biterrois, ancien territoire de la colonie romaine de Béziers, colonie fondée en 36 av. J.-C. par Octave pour les

vétérans de la septième légion<sup>2</sup>. Elle interroge, dans sa dimension historique, le processus de mise en paysage du pays du Biterrois. Cette étude questionne la façon dont sont perçus les signes de l'Antiquité dans les paysages du Languedoc, ou la perception de l'historicité des paysages dans leur rapport à l'Antiquité.

Dans le Languedoc d'aujourd'hui, Béziers et son territoire n'apparaissent ni dans l'imaginaire collectif ni dans une politique publique de valorisation, comme un territoire dont les paysages témoignent d'une Antiquité « valorisable ». Aujourd'hui en effet la ville de Béziers ne comporte aucun édifice romain classé, ou inscrit, aux monuments historiques. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, pourtant, nombreux voyageurs, historiens, artistes ou antiquaires font de Béziers et son territoire une terre marquée par l'empreinte de Rome, au même titre que Nîmes ou Toulouse. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le Biterrois est reconnu comme signifiant d'un paysage antique, puis cette perception de l'Antiquité des paysages se perd aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Partant de cette découverte et reconnaissance du Biterrois comme terre porteuse de l'empreinte de Rome, et au-delà de la dégradation des sites antiques, cette étude interroge le processus de construction, puis de déconstruction des marqueurs paysagers antiques en Biterrois. Ancrée dans une problématique mémorielle, inscrite dans une perspective de questionnement des perceptions culturelles du paysage, ou des filtres de sa perception, elle prend appui sur un corpus de représentations artialisées, qu'elles soient littéraires (textes d'historiens, de voyageurs, d'antiquaires, d'écrivains...) ou iconographiques (dessins, peintures, lithographies...) sur une période chronologique allant de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

## **L'invention du paysage biterrois, quelques jalons**

La première représentation paysagère<sup>4</sup> de Béziers est une vue réalisée en 1616. C'est un dessin à la plume réalisée par un architecte jésuite, Étienne Martellange, au cours de son tour de France au service de la Compagnie (Lermerle, 2005). Si Étienne Martellange sait identifier des vestiges antiques<sup>5</sup>, il propose une vue générale de Béziers associée à une perception religieuse de la ville : il présente un édifice religieux, le palais épiscopal, perché sur une acropole. Cette représentation est conforme à la première description littéraire de Béziers publiée en 1614 par André Duchesne pour qui Béziers dans *Les Antiquités et recherche des villes, châteaux, et places plus remarquables de France* est d'abord une cité « épiscopale ».

### **Le paysage biterrois ou l'émergence d'un paysage antiquisant : « Combien les Romains ont aimé et fréquenté ce pays... »**

C'est au cours de la décennie 1620 que le Biterrois devient un territoire chargé de signes antiques. Les premières représentations esthétiques et antiquisantes de ce territoire datent de 1628, elles sont réalisées par un peintre biterrois, Pierre Baral de Mèze<sup>6</sup>, dans un recueil intitulé *Récit des anciens monuments qui paroissent dans les départements 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Narbonnaise*, recueil signé Anne de Rulman et qui comprend essentiellement une étude historique et approfondie des antiquités de Nîmes. Anne de Rulman, juriste et avocat au présidial de Nîmes, est un érudit curieux d'archéologie, il est l'un des premiers « antiquaires

» de la cité nîmoise (Sauzet, 1993, Pugnère, 2010).

Ces planches constituent le plus ancien témoignage antique iconographique des signes visibles de l'Antiquité du Biterrois<sup>7</sup>. Réalisées par un peintre connu et reconnu, elles représentent l'amphithéâtre de Béziers et le site dit Le Temple de Vénus à Vendres<sup>8</sup>. Celles-là sont de véritables représentations paysagères incluant distanciation, représentation spatialisante et artéfaction (Augoyard, 2009) et sont d'une grande modernité. La planche consacrée à l'amphithéâtre comprend un volet rabattable qui relève les colonnes, signes visibles de l'antiquité du site (figures 1 et 2). Pierre Baral pratique ainsi une anastylose anticipée.

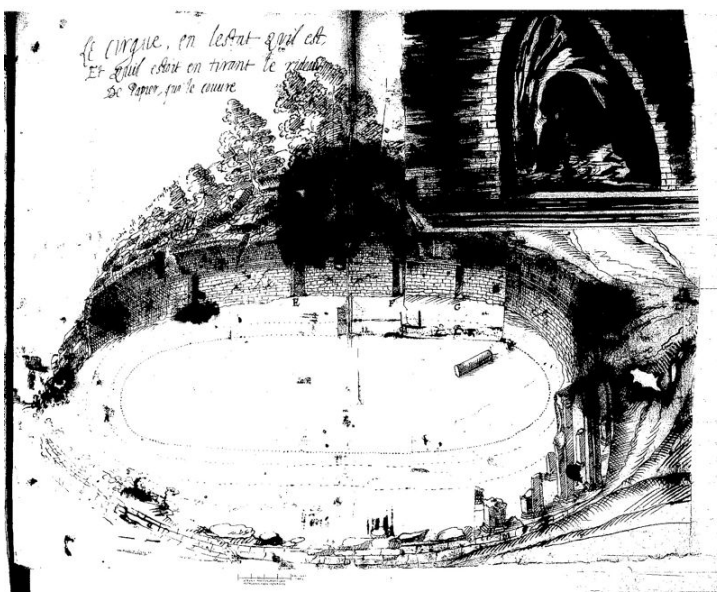
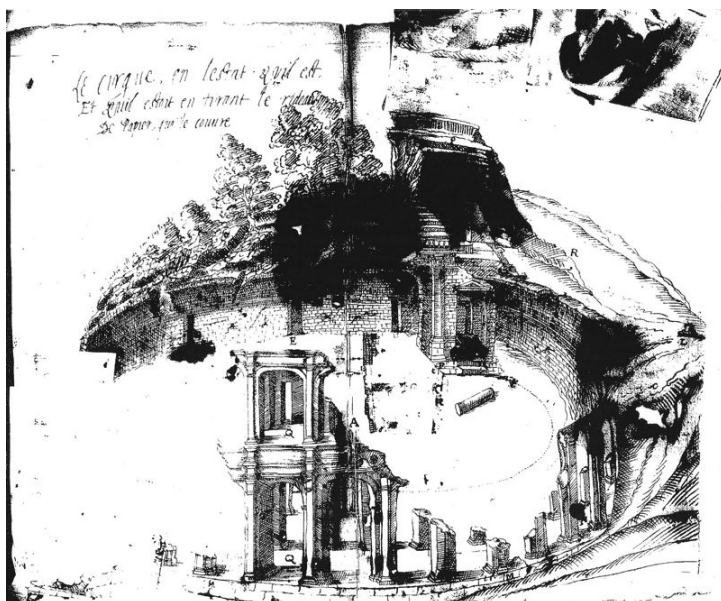


Figure 1. L'amphithéâtre de Béziers, d'après Anne de Rulman.



*Figure 2. L'amphithéâtre de Béziers restitué, d'après Anne de Rulman.*

*Figures 1 et 2. Récit des anciens monuments qui paroissent encore dans les despartemens de la première et seconde Gaule Narbonoise , ms 8648, folio 148, BNF.*

La planche consacrée au Temple de Vénus, qui est un assemblage de plusieurs feuilles mesurant près d'un mètre de longueur, est particulièrement riche : réalisée depuis un point de vue extérieur, elle présente des éléments de profondeur, de verticalité (le phare) et s'ouvre sur une vue panoramique de paysage de mer et d'étang (figures 3 et 4).

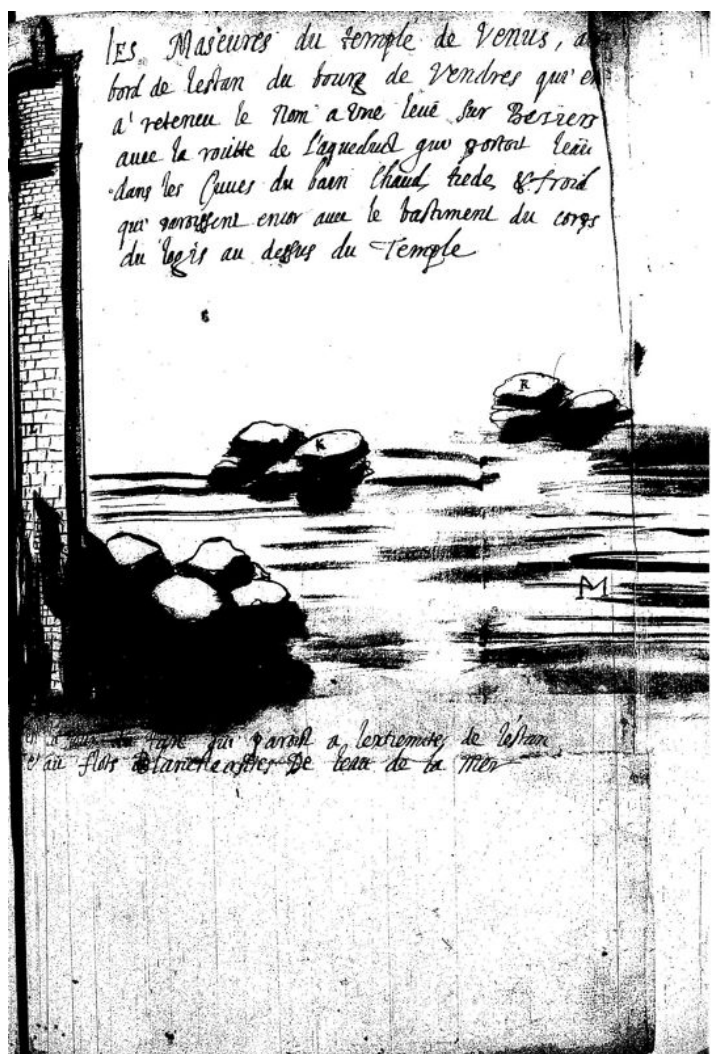


Figure 3. Le Temple de Vénus, d'après Anne de Rulman, Récit des anciens monuments qui paroissent encore dans les despartemens de la première et seconde Gaule Narbonoise , ms 8648, folio 171, BNF.



Figure 4. *Le Temple de Vénus aujourd'hui, Vendres.*

Au moment où apparaissent les représentations iconographiques de Pierre Baral, la présence de marqueurs paysagers antiques en Biterrois est un fait établi. Dans sa somme historique, les *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, ouvrage rédigé en 1626 mais publié en 1633, Guillaume Catel, conseiller au parlement de Toulouse, fait de Béziers et du Biterrois un territoire doté de la parure monumentale caractéristique de toute cité romaine. Le Biterrois possède un amphithéâtre, un temple dit Temple de Vénus à Vendres, un pont, dit Pontserme, à Capestang.

« [...] la Gaule Narbonnaise a été régie et gouvernée par des Prêteurs, quelques fois par des Proconsuls, et d'autres fois par des Présidents de Provinces [...]. Le grand nombre d'inscriptions que nous trouvons tant en la ville de Narbonne, que de Nîmes, outre le témoignage que les anciens nous ont laissé, nous font assez voir combien les Romains ont aimé et fréquenté ce pays, n'y ayant nulle ville célèbre du Languedoc où ils n'aient laissé pour une éternelle mémoire plusieurs grands et magnifiques temples, édifices, capitoles, amphithéâtres, ponts, aqueducs et châteaux : comme Nîmes le temple de Diane, à Toulouse le temple de Pallas, à Vendres le temple de Vénus, les Capitoles de Narbonne, Toulouse, Nîmes. L'amphithéâtre qui se voit encore quasi entier à Nîmes, celui de Béziers duquel on voit les caves dans le logis de la Croix blanche, celui de Toulouse qui est près du Château Saint-Michel, le pont bâti par eux sur la Rivière Gardon, appelé communément le pont du Gard, le pont Septimius, appelé aujourd'hui Pontserme, entre Narbonne et Béziers ; L'aqueduc qui se rend à Nîmes et passe sur le pont du Gard, celui de Toulouse qui [...] passait au château de Peyrolade, et après venait dans Toulouse ; L'aqueduc qu'on voit à la porte Saint-Étienne de la ville de Toulouse, et passait bien près de la ville, au lieu appelé à Terre Cavade, et allait non dans Toulouse, mais du côté de Guillemeri, duquel on voit encore les masures et canal fait de briques et pierres brisées ensembles avec un excellent



ciment ; Le Château de Lates près de Montpellier, le Château Narbonnais de Toulouse, le canal tiré du Rhône par le commandement de Marius, et une infinité d'autres mesures, reflets des bâtiments faits par les Romains, desquelles j'ai fait particulière mention en parlant des villes de Languedoc [...]. »

Béziers, dans l'imaginaire antiquisant de l'époque, est à côté de Toulouse ou de Nîmes, et cet ouvrage, qui réunit documents et pièces originales servira de référence pour les historiens du Languedoc jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (Monpays, 1998).

Aussi, dans la décennie 1620-1640, représentations iconographiques et littéraires convergent dans le sens d'une conscience de la dimension antique du paysage biterrois. Cette valorisation des signes de l'Antiquité est aussi présente dans les œuvres de Louis Coulon<sup>9</sup>, qui cite également l'amphithéâtre de Béziers et le pont romain de Capestang.

#### **De la colonne antique à la tour médiévale : l'effacement des signes antiques**

La perception des signes paysagers visibles de l'Antiquité tend à s'effacer dans la littérature de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle. Lors de son grand tour, Piganiol de la Force, dans son *Nouveau Voyage de France de 1740* n'évoque plus l'amphithéâtre. Arthur Young, dans ses *Voyages en France pendant les années 1787,88, 89 et 90*, relève de Béziers son canal (« Le canal du Languedoc est la particularité la plus remarquable de tout ce pays ») et sa promenade.

Cet effacement se confirme dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne le *Guide du voyageur dans le département de l'Herault, en esquisse d'un tableau historique, pittoresque, commercial et statistique de ce département*. Cet ouvrage est publié en 1827 par Jean-Marie Amelin, professeur de dessin à l'École royale du génie de Montpellier. Ce guide du voyageur s'inscrit dans le mouvement qui voit se multiplier au moment de l'éclosion du voyage romantique les études scientifiques et statistiques, dans le sillon des travaux administratifs établis par la monarchie, la Révolution puis l'Empire (Bertrand, 2003). Il témoigne aussi, comme l'indique son titre, de la construction d'une beauté pouvant être qualifiée de beauté pittoresque, c'est-à-dire qui mérite de devenir une image artistique (Mantion, 2011).

Jean-Marie Amelin est par ailleurs l'auteur de 2 336 dessins<sup>10</sup> qui sont essentiellement des vues paysagères rurales et urbaines. Cette collection est d'un intérêt majeur pour l'étude de la perception du Biterrois dont elle offre 31 vues paysagères (9 de Béziers, 22 de ses environs). Cette collection confirme l'effacement des marqueurs paysagers antiques. Du Biterrois, Amelin évacue la romanité ; ses représentations paysagères se concentrent sur la cathédrale Saint-Nazaire (3 dessins), ses fontaines (2 dessins), ses moulins (3 dessins des moulins de Bagnols). De la campagne avoisinante, Amelin dessine les châteaux (château de Ribaute à Lieuran-lès-Béziers, de Puisserguier, de Perdiguier à Maraussan, de Maureilhan, de Colombiers), les églises (Sérignan, Villeneuve-lès-Béziers), ou leurs clochers dans des vues générales<sup>11</sup>.

Aussi, dans la continuité des jugements émis par Jean-Pierre Amelin, le XIX<sup>e</sup> siècle valide

l'effacement des signes antiques. Cet effacement est une non-reconnaissance, et cette non-reconnaissance accentue la disparition, réelle cette fois, des vestiges antiques. Au siècle de la naissance de l'idéologie patrimoniale, Béziers et le Biterrois ne semblent pas attirer le regard des voyageurs romantiques pourtant à l'origine des premières mesures de protection patrimoniale. Prosper Mérimée ne cite pas Béziers dans ses *Voyages dans le Midi de la France*. Quand en 1840, le pont du Gard, la maison carrée et l'amphithéâtre de Nîmes, l'arc d'Orange, ou l'amphithéâtre d'Arles sont classés monuments historiques, le premier monument de Béziers qui fait l'objet d'une protection est la cathédrale Saint-Nazaire. Les sites antiques sont absents de ce premier classement, comme ils le sont toujours aujourd'hui<sup>12</sup>. La perte de la mémoire de l'Antiquité se confirme au XIXe siècle.

### **Les mécanismes de constructions paysagères**

Aussi, la reconnaissance puis l'effacement des marqueurs paysagers antiques illustrent la perception culturelle des paysages. Les artistes, voyageurs, ou écrivains mettent en œuvre dans leurs représentations et leurs choix des filtres de perception, ils hiérarchisent les paysages du Biterrois selon les canons esthétiques propres à leur époque en n'opérant une reconnaissance de l'Antiquité qu'à certaines périodes. À Béziers la distinction symbolique de l'Antiquité n'est efficace que pour la période 1620-1640.

L'étude de la représentation de l'amphithéâtre de Béziers souligne cette hiérarchie. La reconnaissance ou l'effacement de ce site dans la perception paysagère ne dépend pas de son degré de conservation : à l'époque moderne déjà, l'édifice ne présente en élévation qu'une portion de la galerie annulaire. L'édifice a été démantelé et partiellement démoli dans le courant du IIIe siècle après J.-C., a servi de carrière au Moyen Âge, puis a été remblayé sur plusieurs mètres au XIIIe siècle (Olive, 2005). La représentation de cet édifice du XVIIIe au XIXe siècle n'est donc pas fonction de son degré de conservation, mais de la valeur qui lui est attribuée. Les premières représentations des paysages étant celles d'une élite artistique ou savante qui artialise ou métaphorise la vision du pays et en fait un objet de contemplation ou d'identification (Luginbühl, 2009), quels sont les schèmes culturels qui peuvent alors expliquer en Biterrois la reconnaissance puis l'effacement des signes visibles de l'Antiquité ?

#### **Le prisme de la romanité : un idéal de concorde dans le contexte des guerres de religion ?**

La reconnaissance iconographique et littéraire des signes paysagers antiques du Biterrois dans les décennies 1620-1640 s'inscrit dans la continuité du mouvement initié à la Renaissance qui voit naître à la fois le paysage et les signes architecturaux et monumentaux de l'Antiquité romaine. Depuis la deuxième moitié du XVIe siècle, érudits, antiquaires, historiens ou voyageurs entament un recensement des vestiges de l'antique Narbonnaise<sup>13</sup>. À l'heure où sont identifiés et représentés graphiquement les vestiges de Nîmes, d'Arles ou d'Orange, le filtre antiquisant est aussi opérant pour le Biterrois. La représentation artialisée de Pierre Baral des signes visibles de l'Antiquité en Biterrois, comme de manière plus globale le recueil d'Anne de Rulman sur les antiquités de Nîmes, s'inscrit dans un schème culturel visant à lire dans la province du Languedoc des signes visibles mobiliers et monumentaux de la gloire de son passé antique (Monpays, 1998). Les dessins de Pierre

Baral, dans le cadre du projet d'Anne de Rulman, participent de ce même mouvement de la naissance du paysage et de la reconnaissance des marqueurs paysagers antiques.

L'émergence du paysage accompagne la promotion de l'individu, comme le paysage témoigne d'un espace devenu au XVI<sup>e</sup> siècle anthropocentrique (Collot, 2009), mais la naissance du paysage témoigne aussi d'un espace devenu laïc. Cette laïcisation de l'espace est particulièrement féconde dans le regard des érudits réformés, chez qui l'espace, désormais perçu à l'échelle de l'homme, se dépouille de ses références religieuses. Nombre de reconnaissances des vestiges antiques l'ont été par des observateurs issus de la Réforme protestante, et dont participe Anne de Rulman. Contemporaine de l'émergence d'un paysage laïc, cette reconnaissance des vestiges antiques du Biterrois s'inscrit aussi dans une période de déchirement religieux en Languedoc. Anne de Rulman dédie son ouvrage à Louis XIII qu'il compare à l'empereur Hadrien dont le règne est habituellement perçu comme pacifique. Le manuscrit de Rulman comme son voyage à Béziers vraisemblablement témoignent d'une quête de paix civile (Chareyre, 1993). Pour Rulman, comme pour d'autres réformés, les ruines romaines de la Narbonnaise rappellent l'époque de la Pax Romana, la concorde et la paix civile.

Les signes visibles de l'Antiquité métaphorisent dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle une nostalgie de l'unité perdue du monde chrétien (Settis, 1997). Dans un contexte de déchirement religieux et politique, les ruines antiques sont premières dans la hiérarchie des signes visibles de l'espace.

#### **Une rupture paysagère et patrimoniale : la construction du canal Royal du Languedoc**

Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les marqueurs paysagers antiques tendent à s'effacer des représentations. La construction du canal Royal du Languedoc constitue une première rupture paysagère et patrimoniale. Ce ne sont plus les éléments antiques qui attirent le regard des peintres, des historiens, mais l'ouvrage aménagé par Paul Riquet, comme en témoignent les récits de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le canal Royal du Languedoc devient, dans la hiérarchie des choix, le premier sujet de représentations littéraires et picturales (Bergasse, 1982 et 1983). Il est à la fois un moyen et un objet de voyage, comme il modifie également les voies de perception du Biterrois. Et si cette rupture est efficiente dans les représentations esthétiques, elle l'est d'abord dans le paysage lui-même puisque la construction de cet ouvrage a profondément transformé les paysages. Désormais, avec l'aménagement du canal, c'est l'idée de la modernité et de la puissance royale qui est associée au Biterrois, et ce d'autant plus que l'auteur de cet ouvrage est originaire de Béziers, et que le Biterrois concentre deux ouvrages d'art majeurs, les neufs écluses de Fontserannes et le percement de la colline d'Ensérune, au tunnel dit du « Malpas ».

Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les paysages biterrois ne sont plus perçus par le prisme de l'Antiquité, mais par celui de la modernité incarnée par la monarchie absolue. Outre le canal, de nouveaux marqueurs paysagers apparaissent, tels que le collège des Jésuites, ou encore la citadelle, qui sont des édifices construits dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les références nombreuses des voyageurs à ces deux ouvrages soulignent ce renouvellement de la perception paysagère et patrimoniale, qui est désormais polarisée par des ouvrages « neufs », métaphorisant la puissance royale et le catholicisme.

### **Le prisme pittoresque, romantique et gothique**

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit l'effacement du paysage antique, et celui-ci se poursuit au XIX<sup>e</sup> siècle, où le goût pour le pittoresque et le romantisme ne réinvestit pas la mémoire de l'Antiquité bien que les sites antiques du Biterrois puissent correspondre à la définition de la beauté pittoresque de William Gilpin (Klingender, 1988). Dans ses représentations paysagères du Biterrois en effet, Jean-Marie Amelin ne privilégie pas le filtre de l'Antiquité. Au contraire, les paysages qu'il juge dignes d'être peints sont des édifices religieux, des paysages de châteaux<sup>14</sup> ou des vues campagnardes des environs de Béziers. Ses représentations sont ainsi conformes aux canons esthétiques du XIX<sup>e</sup> siècle : dans sa hiérarchie, le style gothique est premier, il juge la cathédrale Saint-Nazaire d'une « belle architecture gothique » tout en disant de l'église romane de Saint-Magdeleine qu'elle « n'offre rien<sup>15</sup> ». Si Amelin ne représente pas graphiquement les monuments antiques, il les cite pourtant. Comme Guillaume Catel, il parle de l'amphithéâtre de Béziers, du pont de Capestang, et du Temple de Vénus à Vendres. De l'amphithéâtre, qu'il voit de ses propres yeux, Amelin dit qu'il constitue un « souvenir informe<sup>16</sup> », la visite au Temple de Vénus ne provoque chez lui que déception et moquerie<sup>17</sup>.

L'étude des représentations paysagères du Biterrois tendrait ainsi à montrer que la région de Béziers n'aurait pas d'identité paysagère particulière. Les représentations iconographiques et littéraires suivent les grands schèmes de l'histoire culturelle. La Renaissance finissante valorise l'Antiquité, la période Louis XIV les marqueurs de la puissance royale et le XIX<sup>e</sup> siècle le gothique.

### **Paysage, parcellaire et artialisation : le parcellaire peut-il être artialisé ?**

L'Antiquité reste cependant une matrice puissante de l'organisation paysagère du Biterrois puisqu'elle a marqué de son empreinte les paysages urbains et ruraux. Les signes de l'Antiquité ne sont pas seulement visibles par leur élévation, ils le sont également à la surface du sol, dans un parcellaire qui porte la mémoire de la présence de Rome (Marot, 2010). Le paysage, urbain comme rural, est un document archéologique qui conserve la mémoire des modes d'organisation de l'espace des sociétés antiques (Chevallier, 1976, Leveau, 2000).

#### **Le paysage urbain : la survivance de l'amphithéâtre de Béziers**

Si l'amphithéâtre a été l'objet de peu de représentations iconographiques (la seule qui nous soit parvenue pour la période moderne est finalement celle de Pierre Baral de Mèze), et s'il n'en subsiste aujourd'hui que peu de vestiges (Olive, 2005), il n'en demeure pas moins que celui-là a marqué de son empreinte l'urbanisme du quartier qui l'entoure : le quartier Saint-Jacques conserve la mémoire de l'édifice. La *cavea* de l'amphithéâtre est devenu un jardin public, le parcellaire urbain du quartier réactive la forme elliptique de l'édifice. Le site a été en partie effacé, mais sa mémoire demeure dans le paysage et le parcellaire urbain ; la fossilisation de cet aménagement est particulièrement visible sur les photographies

aériennes.

#### **Le paysage rural : la survivance des matrices antiques**

Il en est de même pour les paysages ruraux : ceux-là conservent la mémoire des matrices cadastrales antiques. En Languedoc comme en Biterrois, le paysage reste marqué par les grandes opérations d'arpentage menées par Rome du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au I<sup>er</sup> siècle (Clavel-Lévêque, 1983, Chouquer, 1993). L'étude du corpus de textes techniques et juridiques des arpenteurs romains (les gromatiques) valide l'héritage de formes planimétriques antiques telles que les centuriations, tout en questionnant la dynamique de cet héritage dans les morphologies paysagères actuelles (Chouquer, 1992, Chouquer 2001). Les aménagements antiques conservent encore aujourd'hui un rôle structurant dans le parcellaire actuel ou la trame viaire. En Biterrois, la fossilisation des grands aménagements antiques, cadastres, voirie, ou implantations des villas (figure 5), est toujours visible dans le paysage actuel (Clavel, 1970, Clavel-Lévêque, 1995 et 1998, Mauné, 1998, Evelpidou, 2003). Les survivances des cadastres anciens confèrent aux paysages méditerranéens une valeur patrimoniale (Orejas *et al.* , 2002).



*Figure 5. Fossilisation du réseau centurié Béziers A et implantation des villas autour de l'étang de Vendres.*

#### **Les survivances peuvent-elles être artialisées ?**

La représentation artialisée d'un parcellaire est toutefois en contradiction avec la définition même de la notion de paysage. La première difficulté relève de l'histoire de la représentation du paysage rural. Avec l'avènement de l'idée de beauté pittoresque puis romantique a été évacuée toute trace de l'exploitation agricole des campagnes, les paysages ont été « désagricolisés » dans les représentations. La mise en paysage des pays agricoles a

effacé les signes de la présence agricole dans l'espace (Luginbühl, 2009).

La seconde relève de l'essence même de la notion de paysage et de son point de vue. Contrairement aux vestiges architecturaux, le parcellaire ne se matérialise pas par une élévation. La fossilisation du plan d'un édifice dans le parcellaire urbain n'est visible qu'à partir de photographies aériennes, celle des structures agraires sur les cartes topographiques. Une représentation paysagère supposerait que, pour avoir une vue sur le parcellaire, l'auteur en ait une perspective et soit placé sur une hauteur. On s'approche alors d'une perception de l'espace en deux dimensions, plus proche de la vue cavalière, de la photographie aérienne, voire de la carte.

Si, ainsi que l'affirme Yves Luginbühl, le paysage agricole dans sa dimension laborieuse et parcellaire a été peu représenté par les artistes, le Biterrois offre deux contrepoints. En Biterrois, une conscience de la valeur esthétique du parcellaire apparaît avec les premières représentations du parcellaire radioconcentrique de l'étang asséché de Montady. Albert Favre (1845-1919) en donne la première représentation esthétisante en 1877 pour l'*Hérault illustré*<sup>18</sup>. Ce parcellaire n'est toutefois pas un parcellaire antique mais médiéval (Abbé, 2006). Si c'est une contingence (la topographie particulière du site, la proximité de l'étang avec la colline d'Ensérune) qui a permis cette représentation, ce dessin témoigne d'une première sensibilité esthétique face au parcellaire.

Le second contrepoint est une toile d'un peintre biterrois, Marcel Causse (1879-1946), intitulée *Vue de l'arrière-pays*. Cette huile sur toile représente un paysage agricole et viticole où apparaissent un bâtiment agricole - un maset -, des vignes, un parcellaire et un village. Lequel parcellaire est hérité du cadastrage antique. Avec cette toile, le Biterrois se dote de paysages à la fois agricoles et culturels.

### **Conclusion : quelle patrimonialisation ?**

Ainsi, les premières représentations paysagères antiquisantes du Biterrois apparaissent au début du XVIIe siècle, et la naissance des paysages en Biterrois s'accompagne d'une découverte de leur antiquité. Elles métaphorisent alors un idéal de paix civile et de concorde. Puis cette perception des signes antiques s'efface au profit de signes incarnant la puissance royale et la modernité. Au XIXe siècle, ce sont les éléments gothiques et ruraux - mais non agricoles - qui sont valorisés. Sur une période de plus de deux siècles, le paysage passe ainsi d'une perception laïque, ouverte à l'influence italienne, à une perception nationale. La perception des paysages prend une dimension patriotique, s'enracine dans le sol et perd sa connotation cosmopolite (Bertrand, 2003).

La mémoire de l'Antiquité n'a pourtant pas disparu. Le quartier Saint-Jacques par exemple conserve la mémoire de l'amphithéâtre, comme les campagnes gardent celle des cadastres antiques. Le parcellaire est une composante du paysage comme il est également une composante d'un système productif, agricole et viticole.

Sur la longue durée, l'effacement des marqueurs antiques dans les paysages en tant que productions esthétiques a accompagné, voire causé, leur effacement réel dans les paysages. L'Antiquité n'apparaît pas aujourd'hui dans les politiques de valorisation patrimoniale ou paysagère ; l'étude dans la longue durée de la perception paysagère de l'Antiquité explique les lacunes de cette patrimonialisation.

## Notes

1. Sont inclus dans cette étude les signes visibles de l'espace et non les signes enfouis : ne seront donc pas considérés les signes mis au jour par l'archéologie.
2. Béziers est ainsi, après Narbonne, la deuxième colonie fondée en Gaule.
3. Pour cette étude, seules les œuvres représentatives sont citées.
4. Vue de l'évêché de Béziers, le 22 novembre 1616, aspect de l'évêché de Béziers, 22 novembre 1616, dessin à la plume lavé de bleu (L : 0,535, H : 0,390), vue n° 174.
5. Il a par exemple représenté le théâtre d'Orange.
6. Pierre Baral, natif de Mèze, évolue dans le milieu artistique travaillant pour le chapitre et l'évêché de Montpellier puis de Béziers. Il peint des tableaux pour l'église de Fabrègues et de Montaubérou, aujourd'hui dans la banlieue de Montpellier, puis s'installe en 1619 à Béziers où il répond à des commandes émanant du pouvoir consulaire ou ecclésiastique. Il peint notamment un tableau représentant l'entrée du roi Louis XIII à Béziers en juin 1622, mais aussi des tableaux d'inspiration religieuse (Bonnet, 2004).
7. Celles-là sont regroupées sous le titre : *La représentation des plans et perspectives des anciens édifices publics que les Romains ont laissés dans Béziers, et le profil des statues, colosses, figures, trophées d'armes, pièces de triomphe, mausolées, colonne, sacrifices, épitaphes et inscriptions.*
8. Vendres est une commune littorale du Biterrois ; le site archéologique appelé Le Temple de Vénus est en réalité une villa.
9. Nous citons ici *L'Ulysse François*, de 1648, et *Les Rivières de France*, 1654.
10. Ces dessins sont réalisés à partir de techniques variées (esquisses au crayon, dessins au crayon, dessins à l'encre, sépia, croquis, gouaches...). L'immense majorité des ceux-là est consacrée à l'aire géographique de Montpellier et à ses environs.
11. Nous renvoyons, pour consulter ces documents, au fonds « patrimoine » de la médiathèque de Montpellier agglomération, <http://mediatheque.montpellier-agglo.com>.
12. Béziers ne possède en effet aucun site antique classé ou inscrit sur la liste des monuments historiques.
13. Dans le même élan visant à faire reconnaître le passé antique de la province, Thomas Platter identifie et relève dès 1595, au cours de son voyage, des vestiges antiques à Béziers.
14. La description de Maraussan est éclairante : « Pays assez boisé, voisin de l'Orb. Maraussan n'offre rien. En revenant à Béziers, on rencontre le château vaste et pittoresque de Perdiguier. Du côté de Béziers, il présente une belle galerie [...]. Un peu plus près de Béziers, nous trouvons le château de Lyron. On y voit une grande tour octogonale, et le château, sur un plan carré, est flanqué de quatre tourelles qui ne dépassent point en hauteur les murs de face de la maison. Ce château est en état de désordre qui le rend assez pittoresque. », Amelin, J.-M., *Guide du voyageur dans le département de l'Herault, en esquisse d'un tableau historique, pittoresque, commercial et statistique de ce département*, Paris, Gabon et compagnie libraires, 1827, p. 359.
15. *Ibid.*, p. 350.
16. « Nous sommes près des arènes ; de la salle à manger de notre hôtel, on les voit, avantage de plus. Il ne reste presque plus rien de ce monument. On y trouve un aqueduc romain, assez large, fort long, mais obstrué ; il est rempli d'eau dans plusieurs endroits, sans que l'on sache d'où vient cette eau. Tout cela n'offre qu'un souvenir informe », *ibid.*, p. 347-348.
17. *Ibid.*, p. 363-364.

18. Nous renvoyons, pour consulter ce document, au fonds « patrimoine » de la médiathèque de Montpellier agglomération, <http://mediatheque.montpellier-agglo.com>.



## **Sidonie Marchal**

Sidonie Marchal prépare un doctorat d'histoire romaine sur les paysages antiques du Biterrois dans le patrimoine culturel, à l'université du Maine, Unité mixte de recherche 6566, Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (CReAAH). Ses travaux portent sur la place des lieux de mémoire dans l'imaginaire collectif et dans la construction des identités régionales et nationales.

Courriel : [sidonie\\_marchal@yahoo.fr](mailto:sidonie_marchal@yahoo.fr) et [Sidonie.Marchal.Etu@univ-lemans.fr](mailto:Sidonie.Marchal.Etu@univ-lemans.fr)

## **Bibliographie**

Abbé, J., *À la conquête des étangs. L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (XIIIe-XVe siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006.

Augoyard, J.-F., « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère ? », dans Roger, A. (dir.),

*La Théorie du paysage en France (1974-1994)* (1995), Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 334-345.

Bergasse, J.-D. (dir.), *Le Canal du Midi, trois siècles de batellerie et de voyages*, t. II, Cessenon, Jean-Denis Bergasse, 1983, p. 247-256.

Bergasse, J.-D. (dir.), *Pierre Paul Riquet et le canal du Midi dans les arts et la littérature*, t. I, Cessenon, Jean-Denis Bergasse, 1982.

Bertrand, G., « Aux sources du voyage romantique : le voyage patriotique dans la France des années 1860-1820 », dans Guyot, A., Massol, C. (dir.), *Voyager en France au temps du romantisme, poétique, esthétique, idéologie*, Grenoble, Ellug, 2003, p. 35-54.

Bonnet, J. L. H., « Des peintres et des sculpteurs baroques dans le Biterrois (XVIIe- XVIIIe siècle) », *Bulletin de la Société archéologique, littéraire et scientifique de Béziers*, 9e série, vol. 8, 2003-2004, p. 71-86.

Bourin-Derruau M., *Les Villages médiévaux en Bas-Languedoc*, t. I, *Du château au village*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Briffaud, S., « Découverte et représentation d'un paysage. Les Pyrénées du regard à l'image (XVIIIe-XIXe) », dans Roger, A. (dir.), *La Théorie du paysage en France (1974-1994)* (1995), Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 224-259.

Brunet, R., « Analyse des paysages et sémiologie, éléments pour un débat », dans Roger, A. (dir.), *La Théorie du paysage en France (1974-1994)* (1995), Seyssel, Champ Vallon, 2009, réédition 2009, p. 7-20.

Cachin, F., « Le paysage du peintre », dans Nora, P. (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. II., *La Nation*, t. I, Paris, Gallimard, Paris, 1986, p. 435-486.

Carrière, J.-C., « La notion de "paysage" et l'imaginaire de la montagne dans l'Antiquité grecque. Réflexions », Lévêque, L. (dir.), *Paysages de mémoire, mémoire du paysage*, actes du colloque international de Besançon « Mémoire et devenir des paysages culturels d'Europe », 1-4 décembre 2005, Action COST A27, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 113-124.

Cauquelin, A., *L'Invention du paysage*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadriges », 2000.

Chappe, F., *Histoire, Mémoire, Patrimoine, du discours idéologique à l'éthique humaniste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Arts et Société », 2010.

Chareyre, P., « La théorie du pouvoir d'Anne de Rulman (1582-1632), d'après les "mémoires adressées aux esprits pacifiques du Languedoc", un inédit de 1630 », dans Fragonnard, M.-M., Péronnet, M. (dir.), *Tout pouvoir vient de Dieu*, actes du VIIe colloque Jean Boisset, Montpellier, Sauramps Éditions, 1993, p. 218-243.

Chastel, A., « La notion de Patrimoine », dans Nora, P. (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. II, *La Nation*, t. I, Paris, Gallimard, 1986, p. 405-450.

Chevallier, R., « Le paysage palimpseste de l'histoire : pour une archéologie du paysage », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 12, 1976. p. 503-510.

Choay, F., *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 2007.

Chouquer, G., Favory F., *L'Arpentage romain. Histoire des textes, droit, techniques*, Paris, Errance, 2001.

Chouquer, G., *L'Étude des paysages. Essais sur leur forme et leur histoire*, Paris, Errance, 2000.

Chouquer, G., « Répertoire topo-bibliographique des centuriations de Narbonnaise », *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. 26, 1993, p. 87-98.

Chouquer, G., Favory, F., *Les Paysages de l'Antiquité, Terres et cadastres de l'Occident romain*, Paris, Errance, 1992.

Clavel, M., *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

Clavel-Lévêque, M., « Un paysage en ligne : le canal du Midi », dans Lévêque, L., Pop, L. et Ruiz Arbol, M. (dir.), *Patrimoine, Images, Mémoire des paysages européens*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 135-149.

Clavel-Lévêque, M., « La voie Domitienne et l'aménagement de l'espace de Narbonnaise : un

marquage durable », dans Compatangelo-Soussignan, R., Bertrand, J.-R., Chapman, J., Laffont, P.-Y., *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques, Proceedings of Le Mans COST Conference*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 101-112.

Clavel-Lévêque, M. (dir.), *Cadastres et Espace rural*, Paris, CNRS Éditions, 1983.

Clavel-Lévêque, M., *Puzzle gaulois, les Gaules en mémoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

Clavel-Lévêque, M., *Atlas des cadastres de Gaule, Le réseau centurié Béziers B*, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

Clavel-Lévêque, M., « Béziers, territoire et cité. La fonction génétique du cadastre précolonial », dans Clavel-Lévêque, M., Plana-Mallart, R. (dir.), *Cité et Territoire I*, Paris, Les Belles Lettres, 1995, p. 89-100.

Clavel-Lévêque, M., « Territoire, cadastre et environnement, bilan et perspectives », dans Clavel-Lévêque, M., Jouffroy, I., Vignot, A. (dir.), *De la Terre au ciel, Paysages et cadastres antiques*, Paris, Les Belles Lettres, Paris, 1994, p. 7-30.

Clavel-Lévêque M., « L'implantation coloniale et l'aménagement du territoire de Béziers », dans Clavel-Lévêque M., Vignot A. (dir.), *Cité et Territoire II*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 13-30.

Collot, M., « Points de vue sur la perception des paysages », dans Roger A. (dir.), *La Théorie du paysage en France (1974-1994)* (1995), Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 210-223.

Compatangelo-Soussignan, R., Bertrand, J.-R., Chapman, J., Laffont P.-Y. (dir.), *Marqueurs des Paysages et systèmes socio-économiques, Proceedings of Le Mans COST Conference*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Croisille, J.M., *Paysages dans la peinture romaine. Aux origines d'un genre pictural*, coll. « Antiqua », Paris, éditions Picard, 2010.

Durand, A., *Les Paysages médiévaux du Languedoc, X-XIIIe siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. « Tempus », 1998.

Evelpidou, N., « Analyse spatiale, méthodologie et modélisation : géomorphologie et géoarchéologie du sud biterrois », thèse de doctorat « Histoire et cultures de l'Antiquité », Besançon, université de Franche-Comté, 2003.

Frémont, A., « Les profondeurs des paysages géographiques, autour d'Ecouves, dans le Parc régional Normandie-Maine », dans Roger A. (dir.), *La Théorie du paysage en France (1974-1994)* (1995), Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 21-41.

Klingender, F. D., « Le sublime et le pittoresque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.

75, novembre 1988, p. 2-13.

Lemerle, F., *La Renaissance et les Antiquités de la Gaule, l'architecture gallo-romaine vue par les architectes, antiquaires et voyageurs des guerres d'Italie à la Fronde*, Bruxelles, Brepols, 2005.

Lemerle, F., « Les Français et les antiquités de la Gaule : l'émergence de la conscience antique à la Renaissance », *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines*, Paris, INHA, 2005, mis en ligne le 31 octobre 2008, URL : [www.inha.fr/colloques/document.php?id=943](http://www.inha.fr/colloques/document.php?id=943).

Leveau, P., « Le paysage aux époques historiques : un document archéologique », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 55e année, n° 3, 2000, p. 555-582.

Luginbühl, Y., « Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? », dans Roger A. (dir.), *La Théorie du paysage en France (1974-1994)* (1995), Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 313-332.

Mantion, J.-R., « William Gilpin et la beauté pittoresque », *Critique*, n° 766, 3/2011, p. 231-238.

Marot, S., *L'Art de la Mémoire, le Territoire et l'Architecture*, Paris, Éditions de la Villette, 2010.

Mauné, S., *Les Campagnes de la cité de Béziers (partie nord orientale, II av-VI après J.-C.)*, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 1998.

Mauné, S., « La viticulture antique dans la région de Béziers à l'époque romaine. L'exemple de la vallée de l'Hérault », dans Lévêque, L., Pop, L. et Ruiz Arbol, M. (dir.), *Patrimoine, Images, Mémoire des paysages européens*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 71-90.

Michel, H., « Nîmes et son histoire à l'époque moderne », *Annales du Midi, historiographie du Languedoc*, t. 110, n° 221, janvier-mars 1998, p. 41-56.

Monpays, R., « L'image du Languedoc chez les historiens de cette province au XVIIe siècle », *Annales du Midi, historiographie du Languedoc*, t. 110, n° 221, janvier-mars 1998, p. 25-40.

Nappi, M.-R., « Paysages culturels en Italie. Perception et images des sites », dans Panagiotis, N.-D., Mendoni, L.-G., *Perception and evaluation of cultural landscapes : Proceedings of an international symposium, Zakynthos, December 1997*, Paris, De Boccard, 2004, p. 81-98.

Negri, V., Odier, T., « Protection et conservation des parcelles antiques dans le paysage actuel », *Revue archéologique du Centre de la France*, tome XXIX, fasc. II, 1990.

Olive, C., « Présenter 2600 ans d'évolution urbaine : le quartier Saint-Jacques à Béziers (Hérault, France) », dans Seridji, D. (dir.), *De la restitution en archéologie, idées et débats*, actes du

colloque d'Ensérune, Paris, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2005, ouvrage téléchargeable en ligne :

<http://editions.monuments-nationaux.fr/fr/le-catalogue/bdd/livre/662>, p. 123-135.

Orejas, A., Battaglini, G., Clavel-Lévêque, M., « La valorisation des paysages culturels antiques : un parc à partir d'une région », dans Clavel-Lévêque, M., Orejas, A. (dir.), *Atlas historique des cadastres d'Europe*, Luxembourg, Office des publications des Communautés européennes, 2002.

Pugnière, F., « Antiquaires et Antiquités à Nîmes de la Renaissance aux Lumières », dans Krings, V. et Valenti, C. (dir.), *Les Antiquaires du Midi. Savoirs et mémoires, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Éditions Errance, 2010, p. 13-30.

Roger A., *Court Traité du paysage*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences Humaines », 1997.

Rouveret, A., « *Pictos ediscere mundos*. Perception et imaginaire du paysage dans la peinture hellénistique et romaine », *Ktéma*, vol. 29, 2004, p. 325-344.

Settis, S., « Les remplois », dans Furet, F. (sous la présidence), *Patrimoine, Temps, Espace. Patrimoine en place, patrimoine déplacé*, coll. « Actes des entretiens du patrimoine », Paris, Fayard/Éditions du Patrimoine, 1997.

Sibory, D., « Le patrimoine, un lieu d'être autrement », Le Goff, J. (sous la présidence), *Patrimoine et passions identitaires*, coll. « Actes des entretiens du patrimoine », Paris, Fayard/Éditions du Patrimoine, 1998, p. 33-42.

Sauzet R., « D'un humanisme provincial au début du XVIIe siècle, le discours irénique d'Anne Rulman (1583-1639) », *Langage et Vérité. Études offertes à Jean Claude Margolin*, Genève, Librairie Droz, 1993, p. 145-152.